



# FENOP INFO

**Le magazine du monde rural burkinabé**

Fédération Nationale des Organisations Paysannes  
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - Tél : (226) 25 38 26 29  
Email : fenop@fasonet.bf - Site : www.fenop.org

N°028 de Janvier - Février - Mars 2017

## SOMMAIRE

Edito : Barrages oui, mais du solide..... 1

Les préoccupations des transformatrices de produits locaux.....2

Des femmes à la recherche d'une terre à cultiver.....4

Fiche technique.....5

La FENOP a 20 ans.....6

A Yarsin, jeunes et femmes prennent leur destin en main.....8

La FENOP et TRUSTAFRICA renforcent leur lien. ....9

Brèves.....10

## EDITO: BARRAGES OUI, MAIS DU SOLIDE



Au début du mois de mars, le gouvernement a lancé officiellement le début des travaux de désensablement du lac Bam. C'est un des plus importants plans d'eau du pays qui, depuis plusieurs

décennies, a contribué à faire de la province une référence en matière de production maraichère. Qui ne connaît pas le haricot vert de Kougooussi, exporté en son temps au delà du continent Mais au fil des ans, cette ressource que constituait le lac s'est dégradée, mal entretenue.

C'est donc à une opération de sauvetage que se livre les autorités à coup de milliards pour permettre aux producteurs et à tous ceux qui tirent leurs moyens d'existence du lac. Cette fois, il ne suffira pas de le remettre à flot. Tous les acteurs devraient pouvoir se donner la main pour gérer et exploiter intelligemment ce patrimoine. C'est une question de survie pour de nombreux producteurs vivant autour des barrages. Le désarroi de ceux de Mogtedo n'est pas encore à son terme. Mais, plus que la gestion, les autorités devraient être plus regardant sur la qualité des ouvrages que les entrepreneurs leur livrent. C'est la première condition de durabilité.

**La Rédaction**



# LES PRÉOCCUPATIONS DES TRANSFORMATRICES DE PRODUITS LOCAUX.

**L'Etat Burkinabè consacre des ressources importantes au secteur de la production agricole sans pour autant que ces efforts se traduisent par une amélioration de la situation des populations rurales en général et des femmes en particulier. Malgré ces efforts, une étude montre que les investissements qui atteignent le bénéficiaire final sont très faibles. Et alors que la transformation des produits locaux apporte une véritable valeur ajoutée, la part qui pourrait lui revenir dans les budgets est quasiment ignorée.**

Partant de ce constat, la FENOP et son partenaire TrustAfrica ont réalisé un état des lieux sur la situation de certains produits agricoles dont l'objectif général est d'établir la prise en compte du domaine de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles locaux (notamment le riz, le beurre de karité et le soumbala) dans les politiques publiques. Il en est ressorti que, outre les faibles financements publics alloués au sous-secteur, de nombreuses difficultés continuent à en freiner le développement. Au rang de ces difficultés, il y a les problèmes d'écoulement à un juste prix des produits locaux, le faible niveau technique des organisations paysannes et la faible organisation des principaux acteurs de la chaîne que sont les femmes.

La méthodologie participative de l'étude a permis de dégager ces messages de plaidoyer à l'attention des élus locaux et nationaux: il s'agit d'impliquer davantage les organisations de femmes paysannes intervenant dans la transformation et la commercialisation des produits locaux dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques au niveau national et local, tout en augmentant significativement la part du budget national consacrée au domaine de la



transformation et de la commercialisation des produits agricoles. En outre il serait bon de favoriser l'accès de ces organisations aux marchés institutionnels et aux crédits à des taux d'intérêt réduits et à des conditions adaptées aux cycles de leurs activités, tout en appuyant la mise en place de centres de conditionnement, de valorisation et de distribution des produits agricoles locaux dans toutes les régions du Burkina Faso. Enfin, il s'agira d'améliorer l'accès de ces femmes

aux facteurs de production (équipements de production, matériels modernes de transformation, financement public, crédits, formation, conseils, etc.).

La FENOP a ensuite organisé un atelier de formation ayant réuni les parties prenantes, les organisations paysannes et les organisations de la société civile autour des questions telles que les budgets publics nationaux et locaux, le suivi des dépenses et le plaidoyer pour les femmes rurales afin que ces dernières puissent porter le plaidoyer auprès de leurs autorités.

Pour lever ces obstacles et faire du domaine de la transformation et de la commercialisation des produits locaux un véritable levier de développement et de création de richesses au profit des femmes, les efforts doivent donc se poursuivre en vue d'accroître les ressources financières octroyées au secteur rural d'une manière générale et au domaine de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles locaux.

Ainsi, la prise d'engagements par les décideurs et élus locaux sur les principaux messages de plaidoyer ci-dessus formulés, suivie de leur mise en œuvre optimale pourraient contribuer à l'atteinte des objectifs (y compris le respect total des engagements).

*La rencontre de restitution des résultats de l'étude a eu lieu le 7 décembre 2016 à Bobo Dioulasso afin d'informer les acteurs concernés sur l'état des lieux du secteur de la transformation ainsi que des conduites à tenir pour les jours à venir. C'était en présence du coordonnateur de la FENOP, des consultants ayant conduit l'étude, des représentants des associations et groupement productrices et transformatrices membre de la FENOP, des représentants de la Direction régionale de l'agriculture de la région des hauts bassins et de la presse. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges entre les différents acteurs auprès desquels les informations ont été recueillies pour l'étude.*



Aussi, en vue de permettre un suivi-évaluation des engagements pris et, partant, de mesurer les progrès enregistrés, il s'avère nécessaire que les données relatives au secteur rural et au domaine de la transformation et de la commercialisation des produits locaux soient collectées régulièrement et de manière désagrégée.

En début d'année, un arrêté ministériel annonce l'encouragement à la promotion des produits locaux et des mesures ont été prises pour en améliorer la commercialisation en vue d'accroître les revenus des acteurs et de lutter contre la pauvreté. Parmi ces mesures, on peut citer l'élimination des difficultés d'écoulement des produits alimentaires locaux, l'adaptation des textes réglementaires pour permettre aux structures publiques telles que les cantines scolaires et universitaires, les centres de formation professionnelle, les casernes militaires, les centres hospitaliers, les maisons d'arrêt et de correction de consommer les produits locaux. Cet arrêté est un signe positif. Reste à améliorer toute la chaîne des valeurs pour permettre la disponibilité de ces produits locaux.

*Par Corine Duc*

# DES FEMMES À LA RECHERCHE D'UNE TERRE À CULTIVER

La question de la propriétaire foncière pour les femmes est une préoccupation pour les acteurs du secteur agricole. En effet, si elles représentent plus de 51% des producteurs, l'on peut compter sur les doigts celles qui possèdent leur attestation de possession foncière.

Dans le cadre de la supervision des basfonds aménagés dans la région du Centre Nord, nous avons observé des activités des producteurs de la commune de Zimtenga. Cette commune est traversée par le lac Bam et elle offre de nombreuses opportunités pour la culture des produits maraichers. Cette possibilité de cultiver sur toute l'année met une pression énorme sur les terres cultivables. Des portions de terres sont allouées aux cultivateurs saisonniers. Des jeunes viennent de partout du Burkina Faso pour travailler dans les champs pendant la saison sèche. C'est le cas de Mme Ouédraogo Mady qui affirme avoir quitté Téma Bokin pour venir travailler comme cultivatrice saisonnière. Dans la plus part des parcelles aménagées, rares sont les femmes de la commune de Zimtenga qui possèdent leur portion de terre. En effet, dans nos campagnes, les femmes sont écartées du droit de possession foncière. Cela est dû au fait que la terre est une propriété lignagère qui se transmet de père en fils. Les terres octroyées aux femmes sont utilisées pour la réalisation d'activités de production pour la sécurité alimentaire du ménage ou de la famille.

Généralement, l'accès à la terre pour la femme dépend soit de son mari ou de son père mais dans tous les cas cela dépend forcément d'un homme. Dans l'activité agricole, l'accès à la terre de la femme se fait quand étant une main d'œuvre pour sa famille. Selon Mme ZONGO Alizeta, la représentante des femmes d'un basfond aménagé, l'accès à la terre est primordial pour elle. « Grâce à cette portion de terre que nous cultivons et qui nous appartient, nous n'avons pas peur qu'on vienne nous l'arracher sans raison. Nous cultivons et semons le cœur tranquille » affirme Mme ZONGO Alizeta

Avec l'appui de plusieurs projets intervenant dans l'aménagement des basfonds dans la région du Centre Nord, de nombreux groupement de femme ont pu

obtenir leur attestation de possession foncière rurale. En effet, c'est le cas du groupement des femmes de la commune de Zimtenga qui ont pu avoir accès à la terre dans le cadre de l'aménagement d'un basfond. Pour l'instant, l'une des meilleures stratégies pour permettre aux femmes d'avoir accès à la terre est d'encourager les populations bénéficiaires d'octroyer des parcelles aux femmes, des espaces collectifs appartenant à toutes les femmes organisées au sein d'un groupement. L'accès à la terre en milieu rural est un élément important pour l'autonomisation de la femme dans nos campagnes. Pour qu'elles soient de vrais moteurs de la croissance agricole, il est important que l'Etat et les organisations d'appui aux femmes mettent en place un système d'accompagnement favorisant l'accès à la terre. Cet appui doit aussi se faire à travers l'alphabétisation, la gestion des organisations et un encadrement dans la



*Groupement de femmes présentant leur Attestation de Possession Foncière Rurale*

production. La possession de la terre pour la femme en milieu rurale est une question qui va au-delà de l'autonomie financière mais elle pose la problématique de la perception de la femme dans nos campagnes et de sa place dans la gestion et la planification de la vie de la nation.

**KONATE SEYDOU, Sociologue  
Consultant en Communication  
Konateseydou84@gmail.com**

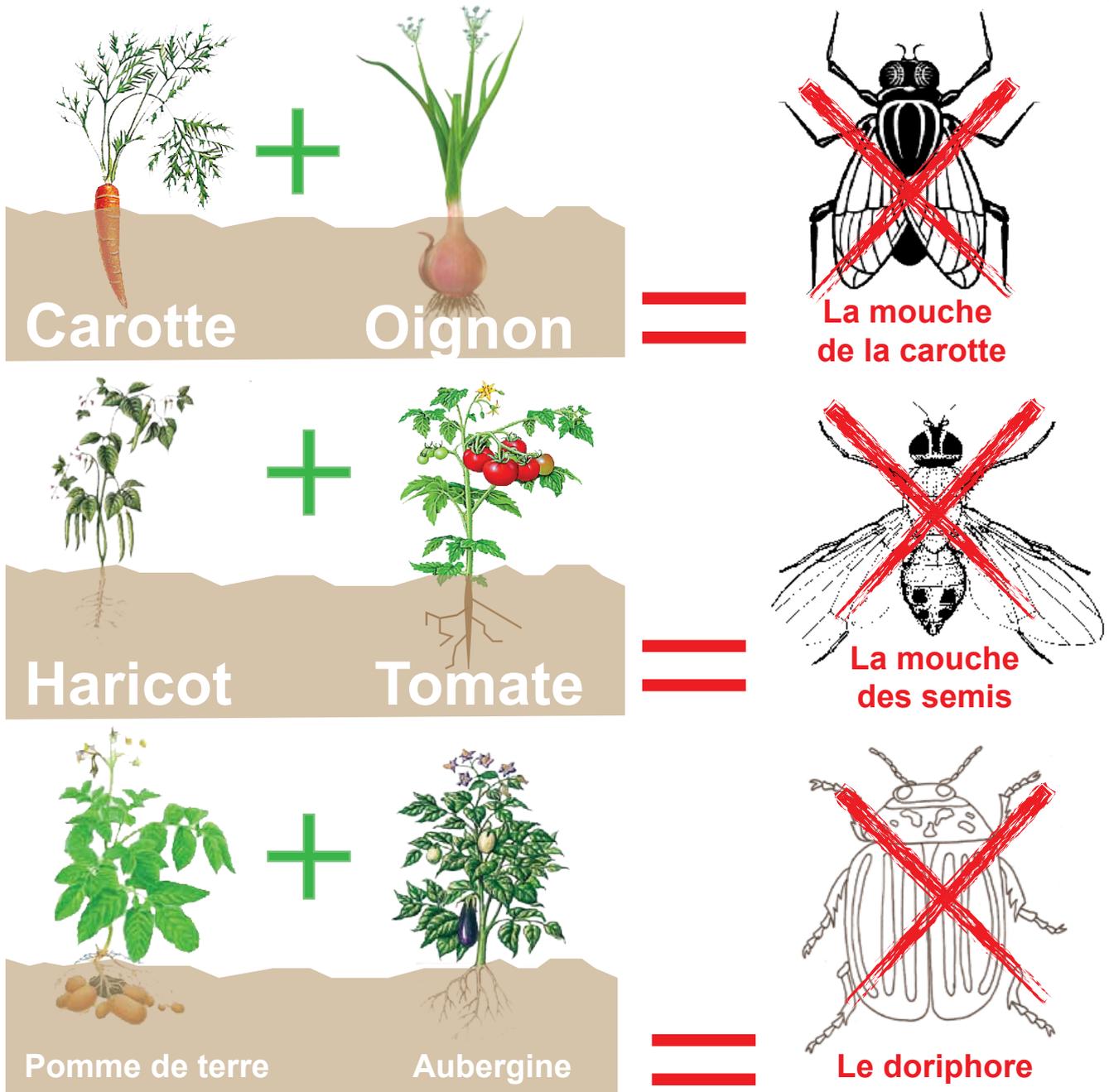


## Technique agro-écologique

### Association des cultures, pour un jardin sans pesticides

L'association des cultures consiste simplement à harmoniser la culture d'une plante avec une autre dans le but de repousser les parasites et d'éviter les pesticides dans la culture potagère.

### QUELQUES EXEMPLES DE PLANTES AMIES ASSOCIEES DANS LE JARDIN



Jacques Bouda Communicateur pour le développement (C4D)

# LA FEDERATION NATIONALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES A 20 ANS

**En octobre 1994, l'initiative de Dédougou, rassemble une centaine d'organisations paysannes qui décident de se constituer en organe provisoire devant déboucher sur la constitution d'une fédération nationale en 1996, il y a tout juste 20 ans avec la participation de 212 organisations paysannes venues de 43 provinces du Burkina Faso, dans le but de représenter et défendre les intérêts des paysans. En particulier, la FENOP recherche la promotion du statut de paysan et l'amélioration de l'exploitation paysanne familiale, dans une perspective de bien-être social, économique et de développement durable.**

**D**urant les premières années de son existence, sous sa forme associative, elle mène des actions de défenses des intérêts de ses membres. La FENOP mène, entre autre, un plaidoyer à travers la presse pour augmenter le prix du riz paddy et dénoncer la « double-pesée » qui prétérite le producteur ou la dénonciation de la qualité des pesticides dans la culture du coton. Parallèlement, elle encourage la participation des paysans au niveau des comités de pilotage des programmes et plans d'action de l'Etat. Enfin, elle forme, puis entretient des animateurs chargés de la sensibilisation dans les 45 provinces du pays, soutenue pour cela par des partenaires financiers importants.

Dès 2002, des lois et des orientations ont été adoptées par le gouvernement, mais elles n'étaient pas en adéquation avec les missions de la FENOP telles que mission de défense des intérêts des paysans (coopératives). C'est ainsi qu'elle change de statut juridique pour poursuivre ses activités. Les années qui ont suivi ont été particulièrement difficiles et ont mise à mal le fonctionnement et la mise en œuvre de ses activités.

Aujourd'hui malgré les crises multiples qu'elle a traversée, la FENOP est toujours présente au niveau national, reste un partenaire de confiance pour l'Etat et les bailleurs et peut revendiquer la vivacité de ses relations avec sa base. Malgré sa situation peu favorable dans le panorama des organisations paysannes burkinabè (face à la multiplication des réglementations et à la baisse notable des partenaires financiers de manière général), elle

reste incontournable dans les différents cadres de concertation au niveau national, sous régional et international (COPAGEN, ROPPA, CCAE, RBM, PNSR, FAPFA, IRSAT, PROFIL, PAFASP, entre autres).

En outre, elle poursuit la production d'informations à l'attention de ses organisations membres à travers la publication de 4 bulletins d'informations par an - FENOP-Info - traduits en langues locales et diffusés à large échelle, au-delà des frontières burkinabè. Dès 2011, finalement, avec des partenaires qui partagent sa mission, la FENOP concentre une grande partie de ses activités autour des organisations de femmes rurales, des pratiques agro-écologiques et du plaidoyer.

La motivation de la FENOP, ces dernières années, reste collée aux objectifs stratégiques des débuts, à savoir faciliter l'accès des petits producteurs aux



medias et à l'information agricole, informer les femmes rurales sur la souveraineté alimentaire, la promotion des droits de la femme (accès à la terre) et renforcer ses organisations membres pour l'autonomisation des exploitations familiales.

Ainsi les femmes rurales et les pratiques agro-écologiques deviennent des enjeux majeurs dans les projets coordonnés par la FENOP. L'aspect « genre », tant décrié dans les organisations paysannes africaines devient un transversal incontournable, aussi bien dans le choix des bénéficiaires des projets que dans l'exercice périlleux de la parité au niveau des organes dirigeants de la FENOP.

Son organisation au niveau national se base sur 5 points focaux. M. Issouf SANOU, coordinateur des programmes de la FENOP la décrit ainsi : « L'avantage des points focaux de la FENOP sur le plan national, c'est qu'on regroupe plusieurs expériences et cela permet le partage de ces expériences. Par exemple, dans le Plateau Central l'agro-écologie pour la fertilisation des sols est basée sur le zaï, les demi-lunes, entre autres, et dans l'ouest, l'agro-écologie est plus basée sur le compost en tas ou le paillage. On met aussi l'accent sur les semences : comment faire en sorte qu'elles ne disparaissent pas ? On fait de l'agro-écologie pour appuyer les membres à la base, mener des actions pour améliorer leurs rendements, pour les aider à vendre leurs produits, renforcer leurs capacités, favoriser les échanges d'expériences. La vision de l'agro-écologie pour la FENOP, c'est amener le paysan à changer de comportement dans ses techniques culturales, c'est sensibiliser le paysan pour qu'il crée ses propres méthodes et techniques de conservation des sols. »

Malgré les différentes crises traversées, la FENOP reste un acteur du développement rural au Burkina Faso et continue à participer aux cadres de concertation importants pour atteindre l'oreille de l'Etat. Elle reste très connectée avec son environnement. « Parce que le paysan n'est pas un ignorant, ajoute M. SANOU, il connaît un certain nombre de choses qu'il peut adapter et partager. La FENOP ne vient pas avec un modèle pour dire voilà l'agro-écologie c'est ça, mais elle favorise au



contraire les savoirs locaux. ».

D'une manière générale, on peut dire que la FENOP s'est battue durant 20 ans pour elle-même mais aussi pour ses organisations membres. Ces dernières font elles-mêmes partie d'autres structures mais sont restées membres de la FENOP, ce qui démontre sa représentativité. Certaines d'entre elles affirment que c'est à cause de l'impact fort des activités menées à la base, malgré un budget restreint. Ce budget reste le problème le plus brûlant pour tout le monde. Mais les compétences qu'elle a développées en 20 ans, en mettant l'accent sur l'approche agro-écologique et les mouvements de femmes rurales comme exemple à suivre, lui donne une aura particulière de confiance et d'expérience. Et M. SANOU voit l'avenir de la FENOP « comme une structure qui va fournir des services à ses membres, même des services payants qu'ils vont accepter de payer parce qu'ils vont voir que ces services leur sont rentables. Sur le plan national, la FENOP, en synergie avec d'autres structures, continuera à influencer des décisions publiques en faveur de l'exploitation paysanne familiale, c'est-à-dire pas faire du plaidoyer pour du plaidoyer, mais voir là où l'intérêt du paysan est menacé. La FENOP va contribuer à influencer les décisions. Donc il faut vraiment s'asseoir entre membres et réfléchir à l'autonomisation de la FENOP ; capitaliser nos 20 ans d'expériences et rester l'acteur incontournable du développement paysan que ses membres ont toujours souhaité. »

*Par Corine Duc*

## A YARSIN, JEUNES ET FEMMES PRENNENT LEUR DESTIN EN MAIN...

Pour pallier l'augmentation constante des prix des denrées alimentaires, et des céréales importées en particulier, la population doit produire davantage. La mise en place d'un projet de fixation des jeunes dans leur terroir pourrait permettre de donner du travail aux jeunes hommes et femmes des villages et de résoudre en partie le problème alimentaire dans la localité. C'est le pari qu'a fait la population de Yarsin dans la commune de Kokologho.



Le village s'appelle Kokologho, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Ouaga. Nous arrivons en voiture vers midi, guidés par Tinga Zoundi, Président de l'Association des Résidents de Kokologho. Il fait déjà très chaud, mais les femmes et les jeunes sarclent leurs tables d'oignons et de haricots qu'ils ont semés il y a quelques semaines dans le carré maraîcher communautaire. Ce dernier leur permet une production de légumes de contre-saison pour la vente mais aussi pour leur consommation personnelle et améliorer ainsi la qualité nutritionnelle de leur alimentation à base de céréales. Ils ont fabriqué eux-mêmes les pépinières et le compost qui a servi d'engrais. Jusque là, ils n'ont pas eu besoin d'aide extérieure, s'appuyant sur l'Association des Résidents de Kokologho qui gère une caisse communautaire où chacun cotise un peu pour le bénéfice de tous.

Mais dans la région, il n'y a pas de barrage, ni bas-fond. Il n'y a donc pas d'eau en dehors de la saison des pluies. La construction d'un grenier communautaire a bien permis de générer quelques fonds en permettant de conserver les céréales quelques

mois pour les revendre à un prix intéressant durant la soudure (période où les réserves sont épuisées et le prix des produits augmentent). Si cela a suffi pour ériger une clôture autour des carrés maraîchers pour les protéger du bétail et creuser 2 puits, il n'a pas été possible de buser ces puits (technique qui consiste à maçonner l'intérieur du puit afin qu'il ne s'écroule pas sur lui-même) car les compétences et les matériaux pour cela étaient trop chers. C'est là qu'est intervenu Inter-Agir Jura, une ONG suisse avec un montant certes modeste mais suffisant pour valoriser les efforts déjà notables de la population villageoise.

Ce projet de fixation des jeunes – hommes et femmes – dans leur terroir devait permettre de donner du travail aux jeunes hommes et femmes du village et de résoudre en partie le problème alimentaire dans la localité : « *La vente de ces légumes nous permet d'augmenter le nombre de scolarités à financer dans le village, nous confie une femme. Et pour les soins médicaux, ça nous laisse une petite avance* ». De plus, un apport de petits ruminants à multiplier au bénéfice du village vient compléter cette contribution jurassienne.

Peu avant de reprendre la route, nous nous arrêtons à la mairie, où la Secrétaire de mairie nous confie : « *ce village est une référence pour nous, parce qu'il a démontré que c'est l'organisation communautaire qui fonctionne le mieux et qu'un coup de pouce extérieur permet de sécuriser la pérennité d'une initiative locale. Ce serait vraiment une bonne chose que les 9 autres villages de la commune s'en inspirent !* ».

Par Corine Duc

## LA FENOP ET TRUSTAFRICA RENFORCENT LEUR LIEN...

La Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP) a rencontré son partenaire TrustAfrica dans la matinée du mardi 14 mars 2017. Tenue dans la salle de réunion du centre Antoine Nanga, cette entrevue s'est déroulée en présence des représentantes de la fondation TrustAfrica, des femmes rurales à la base représentant leurs organismes d'origine, des consultants qui ont mené l'étude sur le secteur de la transformation ainsi que de l'équipe de la FENOP avec à sa tête le coordonnateur. L'équipe de TrustAfrica composée de Facoumba GUEYE du Sénégal et de Béthule NYAMAMBI du Zimbabwe était venue s'enquérir des nouveaux enjeux de l'agriculture familiale au Burkina Faso, de l'état d'avancement du projet en cours avec la FENOP sur le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des femmes intervenant dans le secteur de la

transformation. Il s'est agi par ailleurs pour l'équipe de recueillir les attentes des femmes vis-à-vis des élus locaux dans la perspective de formuler de nouveaux projets dans le plaidoyer pour l'agriculture familiale et la prise en compte des femmes intervenant dans le secteur de la transformation. Cette rencontre s'est achevée par une visite des locaux de la FENOP sis à la patte d'oie.



*Photo de famille avec les représentantes de TrustAfrica*

## LA FENOP AUX GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'AGRICULTURE...

La FENOP dans son élan de valorisation des produits locaux burkinabé et dans son engagement dans la promotion de l'agroécologie fait l'objet de plusieurs sollicitations à de grands événements du monde agricole. C'est à cet effet qu'elle a été invitée à participer au salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Environnement et de l'Elevage du Niger (SAHEL-NIGER) pour représenter le Burkina Faso à Niamey. Du 28 février au 05 mars 2017, la FENOP a donc porté à la connaissance du public nigérien et du monde le savoir-faire des transformatrices des produits locaux burkinabé à travers une exposition-vente de produits transformés à savoir le beurre de karité, le soubala, les biscuits de teedo, moringa, de mil, le fonio etc., le pagne tissé et d'autres produits qui ont suscité l'engouement des participants à cette 3<sup>e</sup> édition du SAHEL-NIGER. Cette participation fut honorée par une attestation de reconnaissance délivrée à la FENOP par le comité d'organisation.

Bien avant Niamey, du 8 au 12 février la FENOP a participé au Salon International de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de l'Elevage à Ouagadougou, l'équivalent du SAHEL au Niger. Ce rendez-vous, porté par le slogan « la révolution verte » s'est tenue dans l'enceinte du SIAO au pavillon du soleil levant. Ce salon qui a regroupé des programmes et projets de développement, des organismes internationaux, des organisations diverses intervenant dans l'entrepreneuriat agricole, dans l'agrobusiness, etc. ainsi que des exposants de produits transformés est une initiative du ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques. La FENOP était présente en tant qu'institution au salon et représentée par ses associations membres au village d'exposition avec des produits issus de la transformation des produits locaux burkinabés. Le comité d'organisation a témoigné sa reconnaissance à la FENOP en lui décernant une attestation de participation.

*Par Abdoul Salam ZONGO*

## La FENOP y était...

**Le 28 février**, dans le cadre de la mission d'évaluation à mi-parcours du Projet de gestion Décentralisée des Forêts et Espaces Boisés, la FENOP était invitée parmi d'autres Organisations de la Société Civile à participer à une rencontre d'échanges sur l'état de la mise en œuvre d'un projet financé par la Banque Mondiale. Ce projet concerne le plan de préparation du Burkina Faso aux futurs mécanismes de finance carbone liés à la Réduction des Emissions provenant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+), la gestion déconcentrée des forêts classées et la gestion décentralisée des terroirs villageois.

**Le 7 mars**, la FENOP participait à l'atelier partage de l'étude les impacts de l'exploitation artisanale de l'or réalisée par l'ONG ORCADE : il s'agissait de faire une analyse de comparaison entre l'apport de l'agriculture familiale et celui de l'exploitation artisanal de l'or dans l'économie du Burkina Faso tant au plan local que national. Il était également question d'identifier les problèmes et entraves à l'avenir de l'agriculture familiale dans un contexte d'expansion de l'orpaillage. Les conclusions de cette étude ne sont pas une surprise : l'orpaillage procure plus de revenus directs aux populations que l'agriculture familiale, ce qui pousse ces population à abandonner cette dernière et il manque de plus en plus de bras pour assurer la production alimentaire locale. Les terres cultivables disparaissent et l'atteinte à l'environnement est inquiétante. Le défi pour le Burkina reste alors la transformation de la croissance minière en une véritable dynamique de développement durable, mais surtout de promouvoir la sécurité alimentaire sur les sites miniers artisanaux. L'inquiétude des paysans interviewés pour l'étude est récurrente : « *l'exploitation de l'or est limitée dans le temps. Que feront les gens une fois qu'il n'y en aura plus et que les terres seront trop dégradées pour être cultivables ?* »

**Le 8 mars**, la FENOP se rendait à la journée portes ouvertes de l'Association Yélémani à Lumbila à l'occasion de la Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes. Marché, musique, grillades et visites des sites par les productrices.

**Du 21 au 23 mars 2017**, la FENOP ainsi que l'association Munyu et la CBDF formant ainsi les partenaires clé de la fondation New Field se sont réunies à Bobo Dioulasso pour une formation sur la communication stratégique et la mobilisation des ressources. Tenue dans la salle de conférence du GRAP, cet atelier a réuni une vingtaine de participants avec la facilitation de Mme CAMARA de Atim-Center. Entrant dans le même cadre, les partenaires clés de New Field ont reçu une formation la journée 24 mars au GRAP avec INADES Formation sur le perfectionnement des systèmes de suivi-évaluation après une présentation des résultats du diagnostic sur la pratique de Suivi Continu Apprentissage des partenaires de New Field. Ces rencontres visaient à jeter les bases de la constitution d'un réseau entre ces différentes organisations.

## FENOP INFO

### Trimestriel d'informations

Directeur de publication  
Zachariaou DIALLO

Coordinateur général  
Issouf SANOU

Appui technique  
Corine DUC  
Abdoul Salam ZONGO  
Jacques BOUDA  
Seydou KONATE

